



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU COMITE SYNDICAL DU SIVOM
du 03 Mai 2017**

Nombre de Conseillers : 20

En exercice : 20

Présents : 18

Votants : 20

L'an deux mille dix-sept, le 03 Mai à 20 H 30, le Comité Syndical du SIVOM du secteur de Riailé, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace des Fontaines de la commune de Pannecé en séance publique sous la présidence de Madame Chantal VINDARD QUIVIGER, Présidente,
Date de convocation : 27/04/2017

PRESENTS : Jean-Pierre BELLEIL, Thierry MARCHAND, Roseline VOISIN, Marie-Paule CLERET, Chantal VINDARD QUIVIGER, Elodie BIARD, Antoine LEPINE, André GUIHARD, Christophe LEBRETON, Jérôme SQUELARD, Nathalie GENEIX, Patrice CHEVALIER, André RAITIERE, Yvonne CAHIER, Marie-Thérèse LHERIAU, Daniel TERRIEN, Cécile ALBERT, Céline BELAUD

ABSENTS EXCUSES : Coralie DUPAS (donne pouvoir à Yvonne CAHIER), Philip SQUELARD (donne pouvoir à Chantal VINDARD)

SECRETAIRE: André RAITIERE

OBJET : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu du dernier comité syndical est approuvé à l'unanimité

OBJET : PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITES 2016 DU RAM

Madame la Présidente présente Faustine LEROY, coordinatrice du Relais Assistantes Maternelles et Chrystèle TILLAUT, assistante administrative du service.

Elle les a conviées afin qu'elles présentent le bilan d'activités 2016 du RAM (objectifs, actions et données statistiques) aux élus du comité syndical.

OBJET : ACTUALITE DES SERVICES

Services généraux :

- Mouvement de personnel :
 - o Licenciement d'un agent pour inaptitude définitive au poste.
 - o Nomination de Jennifer Malenfant au grade d'adjoint administratif pour occuper les fonctions d'agent de développement et de la communication.
 - o Mutation de Sabine Bouchard, coordinatrice enfance jeunesse, le 29 mai 2017 vers la commune de La Chevrolière.
 - o Départ programmée d'un salarié de l'APEED suite à une rupture conventionnelle du contrat de travail.

Maison de Services Au Public :

Relation avec les opérateurs :

CAF

- Formation des 2 agents : 9 et 10 février 2017 et 9 mars 2017

- Signature officielle le 06 avril 2017

POLE EMPLOI

- Formation des 2 agents : 4 et 5 mai 2017 sur le site d'Ancenis et le 19 mai à Angers
- *Signature officielle le 06 mars 2017*

CARSAT

- Référent : Madame Poussier (Responsable Service Relation Client Retraite— Département Action Sociale Réseau & Relation client Retraite)
- Rencontre et présentation de la MSAP le 08 mars 2017

CPAM

- Référents : M. Fabrice Martin, directeur adjoint et Mme Josiane Bouyer, responsable de l'accueil physique
- Rencontre le 27 avril 2017 à la CPAM de Nantes
- Signature de la convention prévue pour juillet ou septembre 2017

Partenaires :

Rencontre avec les différents partenaires de la MSAP afin de communiquer sur l'offre de service et par la suite selon les besoins et attentes de travailler sur la mise en œuvre d'actions communes sur le territoire :

- **Erdre et Loire Initiatives** : le 31 mars
- **Point Relais Emploi Entreprise Salariés** : le 19 avril
- **Centre Médico-Social de Ligné et Saint Mars la Jaille** (en présence des différents professionnels intervenants aux CMS : Assistantes sociales, Puéricultrice, Secrétaires...) prévue pour le mois de Juin.

Participation aux réunions suivantes :

- Réunions sur le Tourisme pour la valorisation de la Haute Vallée de l'Erdre
- Réunions du Festival « ce soir je sors mes parents »
- Assemblées Générales, COTESS, Vital
- Réunion COMPA sur le programme local de l'habitat

Projets :

- Logement solidaire
- Point d'accueil de secteur concernant la gestion de la demande de logement social
- Ateliers informatiques : prise en main de l'outil informatique et accès Internet (atelier de 5 personnes qui se déroule sur 4 séances de 2h à la MSAP)
- Parentalité : organisation d'une action commune avec le service RAM
- Partenariat avec le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis afin de travailler sur la thématique: « services au public » rencontre prévue le jeudi 11 mai.
- Réseau baby-sitting : la caisse des dépôts souhaite que l'on constitue une fiche de projet sur notre réseau baby-sitting (suite à l'article réalisé par Mairies-Conseils) et qu'elle soit diffusée sur le portail du réseau national des MSAP.
- De plus, un appel à projet vient d'être lancé le 18 avril, où nous pourrions également déposer un dossier de candidature en présentant le réseau BS (date limite 30 juin 2017), une présélection sera effectuée et les dossiers retenus seront présentés à un jury (composé de personnes issues de la cellule d'animation nationale, du CGET, d'associations d'élus, d'associations et d'opérateurs) qui attribuera un prix aux 3 projets retenus lors d'un événement national prévu à l'automne 2017 :
 - o 1er prix : une donation de 3000 euros
 - o 2ème prix une donation de 2000 euros
 - o 3ème prix une donation de 1000 euros
- Participation au rallye citoyen organisé par la Brigade de Prévention de la délinquance Juvenile de Nantes afin de sensibiliser les 6^{ème} sur leurs droits et leurs devoirs et leur faire découvrir les acteurs de leur territoire. La MSAP va recevoir 4 groupes de collégiens du collège St Augustin de Riaillé le 22 juin afin de faire découvrir les services et nos missions. Le service jeunesse serait associé à cette action.

-

Communication :

- Plaquette MSAP (en cours de validation)
- Solliciter par un journaliste du magazine Maires de France – Article sur la MSAP devant paraître en Avril
- Dossier DETR accordé par la sous-préfecture à hauteur de 2098€ (montant sollicité) sur un total de 5995.06 €. Objectif : amélioration des outils et des supports de communication de la MSAP (refonte du site internet, signalétique extérieure flamme, équipement mobilier et informatique et plaquette MSAP).

Service Enfance Jeunesse :

- Point sur les vacances d’Avril qui se sont bien passées.
 - o ALSH :
 - Une 1^{ère} semaine complète mais une baisse des effectifs sur la 2^{ème} semaine compte-tenu d’une animation départementale programmée au même moment.
 - Particularité cette année avec l’accueil de 4 enfants à spécificité (porteur de handicap, trouble du comportement, ...) : remarque sur les locaux qui ne sont pas toujours adaptés à ce public.
 - o Animation jeunesse :
 - Deux veillées regroupant de 10 à 13 jeunes
 - Participation au Val Aventure à Pornic avec 3 équipes de jeunes
 - 5 nouveaux inscrits dont 2 en passerelles
- Présentation de l’été :
 - o ALSH :
 - inscriptions séjours ALSH le mercredi 17 mai 2017
 - découverte du camping pour les -de 6 ans à Ingrandes sur Loire
 - séjour à la ferme pour les 7-8 ans à Andard
 - séjour multisports pour les 9-10 ans à Savenay
 - Sorties programmées à Terra Botanica, Batz sur Mer, journée inter-centre, Parcofolies de La Baule. Choix du transporteur LEFORT qui propose des tarifs plus attractifs que le garage LEBERT.
 - inscription ALSH et APS : dossiers disponibles du 22 mai au 16 juin 2017
 - inscriptions stages aquatiques le 14 juin 2017. Maintien du tarif de 6€.
- Dossier PMI accepté pour augmenter la capacité d’accueil APS de Joué sur Erdre (deux sites donc deux personnes en direction, à définir).
- Nouveau logiciel de facturation, temps de formation du personnel en mai et juin.

OBJET : NOUVEAU TAUX D’EFFORT POUR LES TARIFS ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le vice-président à l’enfance jeunesse présente la proposition d’augmentation de 1% du taux d’effort pour le calcul des nouveaux tarifs périscolaire et accueil de loisirs, et 0.5% du taux d’effort pour le calcul des nouveaux tarifs de l’animation jeunesse, suite à l’augmentation du coût de la vie.

Accueil périscolaire

tarif 1h du QF	Taux d’effort	
Tarif mini	1,00 €	0,277%
Tarif maxi	4,15€	
Petit déjeuner	0.84€	
Goûter (obligatoire)	0.84 €	

Accueil périscolaire du mercredi après-midi et accueil de loisirs des vacances scolaires

Journée	Tarif mini Tarif maxi	4,71 € 24.31€	1,624%
1/2 journée	Tarif mini Tarif maxi	2,61€ 13.18€	0,880%
1/2 journée repas	Tarif mini Tarif maxi	3,66 € 18.04 €	1,207%
semaine journée	Tarif mini Tarif maxi	20.92€ 111.90€	1,480%
semaine 1/2 journée repas	Tarif mini Tarif maxi	17.36 € 83.92€	1,12%
semaine 1/2 journée	Tarif mini Tarif maxi	11.29€ 56.47€	0,755%
semaine spéciale 4 journées	Tarif mini Tarif maxi	15,69 € 89.10€	1,480%
semaine spéciale 4 1/2j repas	Tarif mini Tarif maxi	13,89€ 64.84€	1,072%
semaine spéciale 4 1/2j	Tarif mini Tarif maxi	8,28 € 42.86€	0,724%
séjour tarif/jour	Tarif mini Tarif maxi	8,89€ 45.49€	3.082%

Animation jeunesse (mercredi, samedi, vacances scolaires)

Adhésion année	Tarif mini Tarif maxi	4,25 € 31.36€	1,912%
séjours	Tarif mini Tarif maxi	10,60 € 64.91€	4,142%
sortie	Tarif mini Tarif maxi	2,13€ 13.63€	0,905%
soirées	Tarif mini Tarif maxi	1,10€ 7.46€	0,503%

Autre prestation

ECO R'AIDE							
3jours selon QF	<300	301<500	501<680	681<850	851<999	1000<1200	+1200
QFxEFFORTx3	2,80%	2,50%	1,98%	1,8%	1,65%	1,52%	1,55%

+ coût du 25m
obligatoire

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SIVOM,

APPROUVE à l'unanimité

Article 1 : l'augmentation de 1% du taux d'effort proposée pour le calcul des nouveaux tarifs des accueils périscolaire et accueils de loisirs.

Article 2 : l'augmentation de 0.5% du taux d'effort proposée pour le calcul des nouveaux tarifs des animations jeunesse.

OBJET : STAGES AQUATIQUES ETE 2017

Monsieur le vice-président en charge de l'enfance jeunesse rappelle à l'assemblée que le Sivom organise chaque été des stages aquatiques. A ce titre, il convient d'organiser cette activité pour l'été 2017 en conventionnant avec la mairie de Saint Mars la Jaille, en votant les tarifs proposés aux familles pour cette action et en prévoyant les modalités en cas d'annulation par une famille.

Comme l'année précédente, il est proposé que le Sivom participe financièrement à hauteur de 6€/enfant.

Pour les familles le tarif suivant est proposé au vote :

- 27 €/enfant pour les 5 entrées à la piscine et les 5 séances de stage aquatique

Modalités d'annulation proposées :

L'annulation d'une inscription devra être signalée **au plus tard le 28 juin 2017**, avec restitution des tickets d'entrée à la piscine. Au-delà de cette date, toute annulation entraînera une facturation de l'intégralité du stage sauf cas de force majeure (maladie de l'enfant, arrêt travail, décès) justificatif à l'appui sous 8 jours.

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SIVOM,
Vu les besoins du service enfance jeunesse,

APPROUVE (à l'unanimité)

Article 1 : Le tarif proposé, soit 27€/enfant (les 5 entrées à la piscine et les 5 séances de stage). Celles-ci seront facturées aux familles par l'intermédiaire du service enfance jeunesse.

Article 2 : Les modalités d'annulation proposées ci-dessus sont acceptées.

Article 3 : Donne pouvoir à Madame la Présidente pour signer tous les documents et conventions nécessaires à la réalisation de cette action.

OBJET : CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS DE L'ETE 2017

Monsieur le Vice-Président en charge de l'enfance jeunesse, présente les besoins d'embauche d'animateurs saisonniers pour les accueils de loisirs de l'été 2017 :

ALSH JUILLET :

- 9 animateurs BAFA à temps non complet (147 heures/mois) du 01 au 31 juillet 2017
- 1 animateur BAFA à temps complet (151.67heures/ mois) du 01 au 31 juillet 2017

ALSH AOUT :

- 6 animateurs BAFA à temps non complet (50h/mois) du 26 août au 1^{er} septembre 2017

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SIVOM,
Vu les besoins du service enfance jeunesse,

APPROUVE (à l'unanimité)

Article 1 : la création des 16 emplois saisonniers présentés ci-dessus.

Article 2 : Donne pouvoir à Madame la Présidente pour la signature des contrats saisonniers.

OBJET : ADHESION A L'OUTIL DEPARTEMENTAL DE GESTION IMHOWEB

Dans le cadre du Plan Partenarial de Gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs, il a été convenu que la Maison de Services au Public soit un point d'accueil de secteur. Il est alors nécessaire de se doter de l'outil départemental de gestion IMHOWEB, application informatique permettant l'accès au fichier commun de la demande locative sociale.

Cet outil permet notamment de modifier ou mettre à jour directement les demandes de logement social et d'accéder aux demandes déjà existantes sur le territoire et aux statistiques locales et départementales.

Madame la Présidente propose d'adhérer à l'outil IMHOWEB et d'autoriser Madame LHERIAU, vice-présidente en charge de la MSAP, à signer la charte de déontologie afin de devenir un lieu d'enregistrement et d'accéder à l'outil IMHOWEB, ainsi que tous les documents afférents à son utilisation.

le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE (à l'unanimité)

Article 1 : d'approuver la décision modificative ci-dessus

OBJET : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET N°1

Monsieur le vice-président en charge des finances informe le comité syndical qu'il convient de procéder à un virement de crédits pour :

- Réapprovisionner les charges de personnel suite au versement d'indemnités de licenciement à un agent du Sivom.
- Permettre le règlement de l'ensemble des dépenses liées aux amortissements.

L'opération comptable se présente ainsi :

chapitre	intitulé	BP 2017	DM 1	BP modifié 2017
67	charges exceptionnelles	200 000.00 €	- 11 915.00 €	188 085.00 €
12	charges de personnel	586 900.00 €	11 694.00 €	598 594.00 €
68	amortissements	12 630.00 €	221.00 €	12 851.00 €

le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE (à l'unanimité)

Article 1 : d'approuver la décision modificative ci-dessus

OBJET : PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES

Madame la Présidente informe le comité syndical qu'il convient de statuer sur l'admission en non-valeur des pertes sur créances irrécouvrables suivantes :

nature juridique	exercice	N° article	reste à recouvrer	motif de la présentation
Particulier	2015	56-34	36.91 €	Surendettement R.P sans L.J
Particulier	2016	2-30	8.28 €	Surendettement R.P

				sans L.J
Particulier	2014	31-32	2.30 €	Surendettement R.P sans L.J
Particulier	2016	22-121	10.92 €	Surendettement R.P sans L.J

le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE (à l'unanimité)

Article 1 : d'approuver la demande d'admission en non-valeur pour les créances citées ci-dessus et pour un montant total de 58.41 €

OBJET : POINT SUR LES IMPAYES DES FAMILLES PAR COMMUNE

Monsieur le Directeur présente à l'assemblée un point détaillé par commune des impayés des familles utilisatrices des services enfance jeunesse. Celui-ci est fait tous les trimestres en lien avec les services de la Trésorerie.

Pour certaines familles, la vigilance est de mise afin de ne pas les laisser s'endetter encore un peu plus et également pour garantir au Sivom de percevoir les recettes correspondant aux services utilisés.

OBJET : GROUPE DE TRAVAIL SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS

Monsieur le Directeur souhaiterait constituer un groupe de travail sur la formation professionnelle des agents avec quelques élus du Sivom. L'objectif serait de revoir et mettre à jour le règlement de formation suite à de nouvelles réformes sur cette thématique et de préparer l'écriture du prochain plan de formation de la collectivité pour les années 2018 à 2020.

OBJET : PROJET « LES GUINGUETTES DES BORDS DE L'ERDRE »

Madame la Présidente informe l'assemblée de l'avancée du projet « Guinguettes des bords de l'Erdre » qui doit démarrer le 21 mai prochain. Ce projet regroupe plusieurs communes du secteur de Saint Mars la Jaille et du secteur de Riaillé, ainsi que la Maison de Services au Public sur la partie communication et lien entre les différents intervenants.

Quelques incertitudes demeurent cependant autour de la mise à disposition du matériel, de la part financière de chaque acteur ou partenaire.

Un bilan de cette action sera présenté lors du prochain comité syndical de septembre.

OBJET : CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Bureau : le 28 septembre 2017 à 20h00, salle de réunion du Sivom

Comité syndical : 05 Octobre 2017 à 20h00, salle municipale de Trans sur Erdre

Fin de la réunion à 22h40